



Assemblée générale

Distr. générale
19 décembre 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session
Point 164 de l'ordre du jour
Financement des activités découlant de la résolution
1863 (2009) du Conseil de sécurité

Exécution du budget du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Exécution du mandat	4
A. Vue d'ensemble	4
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la mission	9
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	10
E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays	11
F. Cadre de budgétisation axée sur les résultats	11
III. Exécution du budget	25
A. Ressources financières	25
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	26
C. Évolution des dépenses mensuelles	26
D. Autres produits et ajustements	27
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	27
F. Contributions non budgétisées	28
IV. Analyse des écarts	28
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	31
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 73/325	32



Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 et les objectifs du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie est mise en évidence dans plusieurs tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats.

Les dépenses du Bureau d'appui pendant l'exercice considéré se sont élevées à 557,4 millions de dollars, soit un taux d'utilisation des ressources de 99,9 %, contre 571,5 millions de dollars, soit un taux d'utilisation des ressources de 98,2 %, pendant l'exercice 2017/18. Le solde inutilisé de 0,8 million de dollars s'explique principalement par le fait que les dépenses ont été moins élevées que prévu au titre des militaires et du personnel de police, d'où une sous-utilisation des crédits qui a été en grande partie contrebalancée par le fait que le montant des dépenses afférentes au personnel civil et aux dépenses opérationnelles a dépassé les prévisions.

La sous-utilisation des crédits ouverts au titre du personnel en tenue (24,6 millions de dollars) s'explique principalement par le fait que les dépenses afférentes à la fourniture de rations, au matériel appartenant aux contingents et aux voyages liés au déploiement, à la relève et au rapatriement ont été moins élevées que prévu et que le déploiement des unités de police constituées a pris du retard.

Le dépassement des crédits ouverts au titre du personnel civil (6,4 millions de dollars) s'explique principalement par une accélération du recrutement qui a entraîné des taux de vacance de postes plus faibles que prévu pour le personnel recruté sur le plan international et des dépenses communes de personnel plus élevées que prévu du fait du redéploiement de personnel de Mogadiscio à Nairobi.

Le dépassement des crédits ouverts au titre des dépenses opérationnelles (17,4 millions de dollars) s'explique principalement par des dépenses plus élevées que prévu au titre des installations et infrastructures et de l'informatique et des communications, du fait de la nécessité urgente de renforcer la sécurité physique, et au titre des transports terrestres, des opérations maritimes ou fluviales et des voyages officiels. Il a été en partie compensé par des dépenses moins élevées que prévu au titre des opérations aériennes et des fournitures, services et matériel divers.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	165 770,0	141 154,5	24 615,5	14,8
Personnel civil	75 356,1	81 753,4	(6 397,3)	(8,5)
Dépenses opérationnelles	317 026,2	334 474,3	(17 448,1)	(5,5)
Montant brut	558 152,3	557 382,2	770,1	0,1
Recettes provenant des contributions du personnel	6 503,2	7 271,9	(768,7)	(11,8)
Montant net	551 649,1	550 110,3	1 538,8	0,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Montant net	558 152,3	557 382,2	770,1	0,1

Exécution du budget : ressources humaines

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé^a</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Contingents des Nations Unies	70	32	54,3
Contingents de l'Union africaine	20 586	20 247	1,6
Police de l'Union africaine	200	197	1,5
Unités de police constituées de l'Union africaine	840	475	43,5
Personnel recruté sur le plan international	350	322	8,0
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs recrutés sur le plan national	38	30	21,1
Agents des services généraux	151	137	9,3
Volontaires des Nations Unies	20	18	10,0
Personnel fourni par des gouvernements	6	6	–

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le projet de budget du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, que le Secrétaire général a présenté dans son rapport du 27 février 2018 (A/72/763), s'élevait à un montant brut de 568 744 000 dollars (montant net : 562 098 400 dollars). Il prévoyait 70 membres des contingents des Nations Unies, 20 586 militaires de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et 1 040 membres du personnel de police de l'AMISOM, à savoir 840 membres de cinq unités de police constituées et 200 policiers hors unités constituées, 351 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 189 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 38 administrateurs), 20 Volontaires des Nations Unies et 6 membres du personnel fourni par les gouvernements.

2. Dans son rapport du 24 avril 2018, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 566 152 300 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 (A/72/789/Add.6, par. 52).

3. Dans sa résolution 72/302, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir, au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, un crédit brut de 558 152 300 dollars (montant net : 551 649 100 dollars) destiné à financer le fonctionnement du Bureau d'appui. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Vue d'ensemble

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat concernant l'appui à l'AMISOM dans sa résolution 1863 (2009) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a défini le mandat de la Mission pour l'exercice considéré dans ses résolutions 2415 (2018), 2431 (2018) et 2472 (2019).

5. Le Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA) a été chargé de fournir un dispositif d'appui logistique à l'AMISOM pour aider le Gouvernement somalien à stabiliser le pays, à faciliter l'acheminement de l'assistance humanitaire et à créer des conditions propices à la stabilisation, à la reconstruction et au développement à long terme de la Somalie.

6. Par sa résolution 2102 (2013), le Conseil de sécurité a en outre décidé de créer la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), dont le quartier général se trouve à Mogadiscio, l'UNSOA étant intégré dans cette mission et, par sa résolution 2093 (2013), il a chargé le Bureau de fournir des services d'appui à la MANUSOM. Le Bureau a fourni un appui administratif, financier et technique à la mission intégrée dans toute la Somalie. Dans sa résolution 2461 (2019), le Conseil a prorogé jusqu'au 31 mars 2020 le mandat de la MANUSOM.

7. Dans sa résolution 2124 (2013), le Conseil de sécurité a prié l'UNSOA d'appuyer l'Armée nationale somalienne en lui fournissant des rations alimentaires et de l'eau, du carburant, des moyens de transport, des tentes et des moyens d'évacuation sanitaire intrathéâtre et décidé que cet appui exceptionnel se limiterait aux opérations menées conjointement par l'Armée nationale somalienne et l'AMISOM. Il a en outre décidé que cet appui devrait être financé par un fonds d'affectation spéciale des Nations Unies.

8. Dans sa résolution [2245 \(2015\)](#), le Conseil de sécurité a décidé que, compte tenu de l'élargissement de la mission du Bureau d'appui depuis sa création en 2009, celui-ci serait rebaptisé Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) et chargé de fournir un appui à l'AMISOM, à la MANUSOM et à l'Armée nationale somalienne lors des opérations menées conjointement avec l'AMISOM. L'appui direct au titre de l'assistance fournie à l'Armée nationale somalienne serait financé par un fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, le personnel du BANUS devant veiller à ce que cet appui soit effectivement fourni dans le respect des dispositions de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes. Dans la même résolution, le Conseil a décidé d'élargir l'appui à l'AMISOM en y incluant 70 membres du personnel civil de l'AMISOM et il a renforcé l'appui logistique en prévoyant de rembourser aux pays fournisseurs de contingents les frais relevant des catégories de soutien logistique autonome, à savoir le matériel de campement, l'informatique et les communications, le matériel de restauration, les fournitures d'hygiène et de nettoyage et le mobilier et les articles de papeterie.

9. À la suite de l'adoption de la résolution [2245 \(2015\)](#), dans laquelle le Conseil de sécurité s'est félicité que des États Membres envisagent de fournir du personnel en tenue ainsi que du personnel fourni par des gouvernements au BANUS en appui à l'exécution des tâches prescrites, le Secrétaire général a informé le Conseil, dans sa lettre en date du 15 avril 2016 adressée au Président du Conseil de sécurité ([S/2016/350](#)), de l'intention du Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de déployer un contingent national de 70 personnes maximum à l'appui du BANUS. Par une lettre de son président adressée au Secrétaire général en date du 15 avril 2016 ([S/2016/351](#)), le Conseil a pris note des informations contenues dans la lettre du Secrétaire général. Au cours de l'exercice considéré, le nombre moyen de membres des contingents des Nations Unies provenant du Royaume-Uni déployés en Somalie était en réalité de 32, soit 9 personnes de moins que pendant l'exercice 2017/18 (41 personnes).

10. Dans sa résolution [2372 \(2017\)](#), le Conseil de sécurité a décidé de ramener l'effectif du personnel en tenue de l'AMISOM de 22 126 agents à un maximum de 21 626 agents avant le 31 décembre 2017, ce nombre tenant compte des 500 membres du personnel de police supplémentaires devant permettre le déploiement de cinq unités de police constituées et du retrait de 1 000 militaires, l'effectif devant de nouveau être réduit à 20 626 agents avant le 30 octobre 2018.

11. Dans sa résolution [2431 \(2018\)](#), le Conseil de sécurité a décidé de proroger le déploiement de l'AMISOM jusqu'au 31 mai 2019, notamment celui d'au minimum 1 040 membres du personnel de police de la Mission, et de réduire à 20 626 agents, avant le 28 février 2019, l'effectif du personnel en tenue de l'AMISOM. Dans la même résolution, il a prié le Secrétaire général de continuer de fournir un dispositif d'appui logistique à la MANUSOM, à l'AMISOM et aux 70 membres de son personnel civil, conformément aux dispositions du paragraphe 2 de la résolution [2245 \(2015\)](#), ainsi qu'aux 10 900 éléments des forces de sécurité somaliennes qui font officiellement partie du dispositif national de sécurité, dans le cadre des opérations menées conjointement avec l'AMISOM, en application du Plan de transition des Nations Unies pour la Somalie et conformément aux dispositions de l'alinéa f) du paragraphe 2 de la résolution [2245 \(2015\)](#) ayant aussi servi à appuyer l'Armée nationale somalienne.

12. Dans sa résolution [2472 \(2019\)](#), le Conseil de sécurité a décidé de proroger le déploiement de l'AMISOM jusqu'au 31 mai 2020, notamment celui d'au minimum 1 040 membres du personnel de police de la Mission, et de réduire de 1 000 agents, d'ici au 28 février 2020, l'effectif du personnel en tenue de l'AMISOM, jusqu'à un

effectif maximum de 19 626 agents, conformément au Plan de transition des Nations Unies pour la Somalie.

13. Dans le cadre de cet objectif général, le BANUS a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après.

14. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2018/19, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

15. L'exercice a été marqué par la réduction de l'effectif militaire de l'AMISOM et l'augmentation du nombre d'unités de police constituées, autorisées par le Conseil de sécurité dans sa résolution [2431 \(2018\)](#), et par la réduction supplémentaire de cet effectif militaire autorisée par le Conseil dans sa résolution [2472 \(2019\)](#).

16. Pendant l'exercice considéré, le BANUS a fourni un appui logistique à un effectif maximal autorisé de 20 626 agents en tenue et de 70 membres du personnel civil de l'AMISOM, ainsi qu'à un effectif maximal de 10 900 agents en tenue des forces de sécurité somaliennes. Tout appui fourni par le BANUS à l'AMISOM et aux institutions somaliennes chargées de la sécurité l'a été conformément à la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme établie par le Secrétaire général et sous l'autorité du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie.

17. Un projet de mémorandum d'accord tripartite prévoyant la fourniture d'un soutien aux forces de sécurité somaliennes a été élaboré et communiqué à l'AMISOM et au Gouvernement fédéral somalien.

18. Le Bureau d'appui a commencé à fournir un appui au Gouvernement fédéral somalien en élaborant une stratégie visant à repenser l'utilisation du dispositif d'appui pour tenir compte du fait que les bénéficiaires sont maintenant les forces de sécurité somaliennes et non plus seulement l'Armée nationale somalienne, comme le Conseil de sécurité l'a autorisé dans sa résolution [2431 \(2018\)](#).

19. Durant l'exercice considéré, le Bureau d'appui s'est attaché en priorité à fournir à l'AMISOM un soutien logistique intégré pour lui permettre de s'acquitter de son mandat, notamment dans le cadre de sa campagne militaire contre les Chabab, tout en fournissant un soutien administratif, technique et logistique rapide et efficace à la MANUSOM. Par ailleurs, il a continué de fournir un appui à la cellule de suivi, d'analyse et d'intervention concernant les victimes civiles de l'AMISOM.

20. Le BANUS a continué de fournir un soutien logistique à l'AMISOM et à la MANUSOM à partir de son quartier général et de sa base de soutien logistique principale de Mogadiscio ainsi que depuis les bureaux et bases de Nairobi et Mombasa (Kenya) et les centres d'appui situés dans les secteurs couverts par l'AMISOM en Somalie, notamment Kismayo, Baidoa, Beledweyne, Jawhar et Baledogle. Dans le cadre des opérations qu'il a menées en Somalie, il a appuyé les domaines d'activité tactiques de l'AMISOM ainsi que la mise en œuvre d'autres opérations de la Mission, tandis qu'à Nairobi son action a porté principalement sur les politiques, la gestion financière, la planification stratégique, les fonctions administratives et les services de soutien relatifs aux transactions.

21. Le Bureau d'appui a créé des unités de soutien dans les secteurs 1 et 5 et prévoit d'en créer également dans les secteurs 3 et 4 en vue de garantir une livraison plus efficace des marchandises par les grands axes d'approvisionnement. Il incombe toujours à l'AMISOM de prendre la relève à partir de ces sites en utilisant ses propres moyens de livraison.

22. Le BANUS a continué de rénover les installations existantes dans le cadre des services de réparation, d'entretien et de gestion des camps, et les travaux de construction de nouveaux logements pour son personnel et celui de la MANUSOM et de l'AMISOM en Somalie se sont accélérés. Les activités de construction de la nouvelle Base d'appui de Mombasa ont également progressé rapidement, rendant possible un déménagement depuis l'ancienne base. Les camps de secteur de Jawhar et de Kismayo ont été terminés au cours de l'exercice.

23. Une attaque au mortier perpétrée le 1^{er} janvier 2019 contre le principal complexe des Nations Unies à Mogadiscio a donné lieu à une nouvelle évaluation des risques de sécurité, et le niveau de risque a été revu à la hausse. Du fait de ce changement, le BANUS a réaffecté ses ressources en fonction des nouvelles priorités et a dû prendre des dispositions pour renforcer la sécurité des bureaux et logements de Mogadiscio et notamment installer un toit de protection sur les installations existantes et construire des bureaux conteneurisés. De plus, il a dû se doter d'une batterie d'interception de tirs de roquette, d'artillerie et de mortier pour Mogadiscio et les sites des secteurs. Il a également pris les mesures d'atténuation des risques qui s'imposaient pour améliorer la sécurité et la protection de l'ensemble du personnel de l'ONU tant dans le complexe de l'aéroport de Mogadiscio qu'à Baidoa, Beledweyne et Kismayo.

24. En 2018, dans le cadre des réformes qu'il a menées, le Secrétaire général a lancé une étude d'ensemble des opérations de maintien de la paix. L'examen indépendant du BANUS, réalisé dans le cadre de cette étude, a été l'occasion de réévaluer certaines des hypothèses fondamentales sur lesquelles reposent le mandat du Bureau d'appui, ses perspectives de réussite, les conditions dont dépendent cette réussite et les possibilités qui s'offrent à lui pour augmenter son efficacité et sa rentabilité. Les auteurs de cet examen ont notamment recommandé que la dotation en personnel soit réévaluée de sorte que le Bureau dispose des capacités humaines nécessaires pour appuyer efficacement l'exécution des mandats de l'AMISOM (conjointement avec les forces de sécurité somaliennes) et de la MANUSOM. L'objectif était également de recenser les lacunes et d'évaluer les besoins supplémentaires par rapport aux tâches prévues dans le Plan de transition des Nations Unies pour la Somalie et de prendre les mesures qui s'imposent.

25. L'accès aux routes dans les secteurs 3 et 4 a continué de poser des problèmes importants, ce qui a supposé une utilisation intensive des ressources aériennes pour appuyer ces secteurs et notamment pour les approvisionner en rations et en carburant. Ces obstacles ont été contournés dans le secteur 1 grâce à la livraison de carburant et de rations par barge à Baraawe.

26. Au cours de l'exercice considéré, le BANUS a fait des progrès importants dans la gestion de l'eau et des eaux usées. Des puits et des stations d'épuration ont été installés et mis en service dans tous les sites des secteurs, de sorte que l'eau est puisée et traitée sur place. Le BANUS a fait livrer de l'eau en vrac à plusieurs bases opérationnelles avancées par l'intermédiaire de prestataires privés. Pour réduire le coût à long terme de l'eau en vrac, il a entrepris de creuser 32 puits supplémentaires dans plusieurs secteurs.

27. Toujours pendant l'exercice considéré, le BANUS a achevé l'installation de 40 stations d'épuration qui non seulement traitent les eaux usées mais aussi les recyclent et produisent une eau traitée qui est ensuite utilisée pour l'irrigation des

arbres et des espaces verts et pour la lutte contre la poussière. Des déchetteries ont été mises en service dans tous les secteurs pour trier et recycler ou incinérer les déchets. Le BANUS a doté tous les points d'eau d'appareils de mesure permettant de suivre l'extraction, la production et la consommation d'eau, et des dispositifs permettant d'économiser l'eau ont été installés dans les blocs sanitaires. Il a entrepris de synchroniser les centrales électriques diesel et installé des panneaux solaires pour alimenter le matériel informatique et le matériel de communication. De plus, des lampadaires solaires ont été installés le long des voies piétonnes dans les complexes des Nations Unies et les climatiseurs des bureaux ont été équipés de minuteurs automatiques. Le Bureau d'appui a aussi commencé à proposer au personnel des services de transport, ce qui a permis de réduire le nombre de véhicules en service.

28. Durant l'exercice considéré, le BANUS a assuré l'exploitation et l'entretien de 16 aéronefs (4 avions et 12 hélicoptères). La dégradation des conditions de sécurité dans le pays et les attentats terroristes qui ont frappé les troupes de l'AMISOM pendant l'exercice 2018/19 ont créé une forte dépendance à l'égard de l'appui aérien. De plus, faute d'avoir pu remplacer les avions-cargos après l'expiration du contrat correspondant en avril 2018, le Bureau d'appui a eu beaucoup de mal à assurer le ravitaillement par voie aérienne de l'AMISOM, de la MANUSOM et des forces de sécurité somaliennes, le déploiement et le retrait des contingents, les services essentiels au transport de passagers vers les secteurs et les évacuations sanitaires aériennes rapides. Trois hélicoptères militaires qui devaient être fournis en vertu de lettres d'attribution avec un des pays qui fournissent des contingents à l'AMISOM n'ont pas été déployés comme prévu pendant l'exercice 2018/19.

29. Dans le cadre du dispositif d'appui logistique, le BANUS a fourni au personnel de l'AMISOM un large éventail d'activités de formation et de renforcement des capacités, conformément à la politique de diligence voulue du Secrétaire général en matière de droits de l'homme. Au total, 2 640 membres du personnel de l'AMISOM ont bénéficié d'une formation et d'un appui dispensés en cours de mission dans les domaines de formation considérés comme obligatoires par l'ONU et l'Union africaine, notamment la diligence voulue en matière de droits de l'homme et l'exploitation et les atteintes sexuelles, ainsi que d'une formation sur la déontologie et la discipline, la restauration, la dengue, les premiers secours, l'informatique et les communications, la sécurité aérienne, la lutte contre les incendies et l'entretien des véhicules. Au début de l'exercice, le Bureau d'appui a transféré aux pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police à l'AMISOM la responsabilité d'assurer la formation préalable au déploiement, conformément à la politique de formation au maintien de la paix des Nations Unies. Ainsi, lors de la relève de chaque contingent, en collaboration avec le quartier général de l'AMISOM, des équipes conjointes de formation ont été envoyées pour suivre et évaluer la formation préalable au déploiement dispensée par les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police. Un appui a également été fourni à ces pays sous forme de matériel pédagogique.

30. Les principales initiatives technologiques ont porté sur l'amélioration des capacités de l'AMISOM dans les domaines du commandement, du contrôle et de la communication. L'effort ciblé visant à renforcer le centre opérationnel stratégique de la cellule de renseignement, de surveillance et de reconnaissance de l'AMISOM a été une réussite, et le Bureau d'appui entend suivre ce modèle et mettre progressivement en place une infrastructure informatique similaire pour les centres d'opérations conjoints et les états-majors de secteur. De plus, l'interopérabilité entre les pays qui fournissent des contingents à l'AMISOM a été améliorée grâce à des programmes ciblés de renforcement des capacités organisés dans le cadre du modèle élargi de l'École des transmissions militaires des Nations Unies, qui préconise de dispenser une formation technique de qualité portant sur l'utilisation du matériel de communication

et de mettre en place des procédures permettant de gérer les flux d'information entre unités militaires pendant les manœuvres de combat.

31. Faisant fond sur les améliorations apportées à ses services de réseau étendu au cours de l'exercice précédent, le BANUS a entamé la deuxième phase de son programme d'optimisation du réseau, qui comprend des projets visant à mieux gérer la bande passante afin de limiter les perturbations lors de l'accès aux progiciels et de l'utilisation du matériel de visioconférence.

32. Le BANUS a achevé sa transition vers une méthode bien organisée de gestion de bout en bout de la chaîne d'approvisionnement pour les biens et les services. Il a atteint un taux de précision de 95,8 % pour ce qui est de la gestion des stocks dans les entrepôts grâce à une vérification physique rigoureuse de ses stocks, à l'instauration de contrôles de la qualité des transactions et au regroupement et à l'optimisation de ses stocks, ce qui a contribué à améliorer la visibilité, la transparence et l'appui fourni aux clients.

33. Les activités du BANUS ont continué d'être entravées par les mêmes facteurs externes que lors des exercices précédents. Les conditions de sécurité en particulier ont entraîné des changements importants dans la configuration des camps des Nations Unies à Mogadiscio et rendu nécessaires des travaux de construction qui n'étaient pas prévus ; de ce fait, les services assurés dans de nombreux domaines, notamment les travaux d'ingénierie, les services informatiques et les services de communication, ont pris du retard. De plus, les principaux itinéraires de ravitaillement sont restés inaccessibles, ce qui a retardé les mouvements de matériel et de biens et nuï à l'avancement des travaux ; et du fait des conditions de sécurité, le BANUS est resté fortement tributaire des moyens aériens pour le transport des marchandises. La livraison des rations a été assurée en combinant les moyens aériens du Bureau d'appui et des prestataires privés.

34. Le taux effectif moyen de vacance de postes du personnel civil s'est établi à 9,2 % de l'effectif autorisé pour l'exercice, soit une baisse de 4,2 % par rapport au taux de 13,4 % enregistré pendant l'exercice 2017/18. Cette amélioration s'explique principalement par le fait que les procédures visant à pourvoir les postes vacants ont été accélérées grâce à des programmes concertés de sensibilisation consistant notamment à dispenser une formation aux responsables du recrutement et à travailler en étroite collaboration avec eux pour améliorer les évaluations dans Inspira.

C. Activités d'appui de la mission

35. Pendant l'exercice considéré, le BANUS a continué d'appliquer sa stratégie d'appui à l'AMISOM en utilisant à la fois ses compétences techniques internes et des services sous-traités auprès d'entités commerciales, ainsi qu'en renforçant et employant ses propres capacités et celles de l'AMISOM. Il a continué d'œuvrer avec l'AMISOM et des prestataires dans le cadre de divers partenariats prévoyant que chaque partie apporte les ressources nécessaires à l'exécution de certaines tâches. Ces partenariats lui ont permis d'opérer plus efficacement dans des conditions de sécurité précaires, de réduire les besoins en personnel et d'autres coûts et de conférer à l'AMISOM la maîtrise de ses opérations d'appui tout en l'aidant à renforcer les capacités de son personnel.

36. Le Bureau d'appui a poursuivi sa transition conformément au dispositif mondial d'appui aux missions, en réorganisant progressivement ses fonctions et ses méthodes de travail.

37. En collaboration avec l'AMISOM, le BANUS s'est penché sur les questions relatives à la responsabilité de la gestion des ressources fournies. L'installation d'un

système de gestion de la consommation de carburant a permis de réduire considérablement les quantités utilisées. Des mesures de surveillance des fournitures et pièces de rechange pour la défense des périmètres ont également été prises.

38. Pour ce qui est de l'informatique et des communications, le Bureau d'appui a continué d'appuyer, en coordination avec l'AMISOM, les capacités de gestion de l'information et des incidents de la Mission, en particulier le long des principaux itinéraires d'approvisionnement, ce qui a été rendu possible grâce aux moyens en matière de renseignement, de surveillance et de reconnaissance fournis à l'AMISOM par des partenaires.

39. Les entités des Nations Unies sont restées exposées aux menaces terroristes des Chabab et aux violences interclaniques, notamment dans le sud du pays où la plupart des routes sont inaccessibles en raison de la menace terroriste. Alors que le BANUS continuait de mettre en place des unités de soutien afin d'aider l'AMISOM à ouvrir les principaux itinéraires de ravitaillement, bénéficiant à cet effet d'une formation à la planification de la mobilité dispensée par le Service de la lutte antimines aux soldats de l'AMISOM à Mogadiscio, certains pays fournisseurs de contingents ont décidé de limiter leurs patrouilles en raison de la situation de sécurité ou de l'état des routes, et l'ouverture et la sécurisation des itinéraires n'ont donc que peu avancé. Le Bureau d'appui a donc dû prendre des mesures pour que les membres des contingents continuent de recevoir des articles essentiels, en procédant à des ravitaillements aériens inopinés en de multiples lieux. Afin d'alléger les contraintes pesant sur leur programme d'activités et de faire en sorte que l'AMISOM continue de bénéficier d'un soutien logistique constant et conforme aux priorités opérationnelles, le BANUS et la Mission sont convenus d'utiliser au mieux les ressources disponibles en examinant régulièrement l'exécution du budget et les principaux inducteurs de coûts.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

40. Le BANUS a collaboré avec l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour aux fins de la relève des troupes. Il a également fourni une aide à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo et à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) concernant l'acheminement des marchandises et le dédouanement à Mombasa (Kenya).

41. Le BANUS a continué de renforcer ses consultations avec la Commission de l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine. Il a également coopéré avec le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements en ce qui concerne les services relatifs aux mouvements. La MINUSS a bénéficié des services du BANUS à la Base d'appui de Mombasa. Son personnel en poste à la Base s'est occupé des questions de contrôle des mouvements qui la concernaient directement.

42. Le BANUS a continué de faire appel à la Section de l'appui centralisé aux achats d'Entebbe (Ouganda) pour rationaliser les services d'achat dans les régions de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Est grâce à la planification conjointe des achats à l'échelon régional, à la mise au point d'une stratégie régionale d'achat, à la gestion régionale des fournisseurs et au regroupement des achats relevant des contrats-cadres régionaux.

43. Le Centre de services régional d'Entebbe a continué de fournir des services de traitement (administratif) dans les domaines des ressources humaines et de la gestion financière. De plus, le Bureau d'appui a dispensé une formation à son personnel et à celui de l'AMISOM dans les installations du Centre.

E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

44. Afin de garantir l'efficacité de son partenariat avec l'AMISOM et les forces de sécurité somaliennes, de leurs activités de planification conjointe et de la coordination de l'appui logistique qu'il leur fournit, le BANUS a continué d'organiser régulièrement des réunions d'équipes spéciales avec l'AMISOM, notamment dans le cadre du Centre commun d'opérations d'appui.

45. Dans le cadre de la présence intégrée des Nations Unies en Somalie, le BANUS a continué de participer à la coordination des réunions avec l'équipe de pays des Nations Unies en Somalie, le Groupe de travail conjoint ONU-AMISOM sur la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme et le Forum de coordination des hauts responsables. Grâce à cette présence intégrée, l'AMISOM a pu s'associer plus facilement au processus politique de consolidation de la paix et d'édification de l'État.

46. Au cours de l'exercice considéré, le Bureau d'appui a beaucoup contribué aux activités menées par l'équipe de pays des Nations Unies en Somalie pour aider les victimes de la sécheresse et des inondations, notamment en facilitant les travaux des Centres de coordination des opérations en cas de catastrophe de Mogadiscio, Baidoa et Beledweyne. Des représentants du BANUS ont régulièrement participé aux réunions de l'équipe de pays, que le Bureau a également appuyée par l'intermédiaire de bureaux intégrés créés avec la MANUSOM dans les domaines de l'assistance électorale, de la réforme du secteur de la sécurité et d'autres domaines de programmes. Le BANUS a également participé aux travaux de l'équipe spéciale conjointe d'investigation concernant les achats, en collaboration avec l'équipe de pays, en vue d'harmoniser les activités d'achat et de constituer des bases de données sur les fournisseurs en Somalie.

47. La Chef du BANUS et le Directeur de l'appui à la mission du Bureau ont fréquemment consulté leurs partenaires au siège de l'Union africaine, le Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie, le commandant de la force, les représentants des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police, le Gouvernement fédéral somalien et des États Membres, dont les membres du Conseil de sécurité, en vue de mobiliser et de coordonner l'appui à fournir à l'AMISOM et aux forces de sécurité somaliennes.

F. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : Appui logistique

48. Les activités d'appui logistique du BANUS visaient à fournir des services logistiques, administratifs et techniques efficaces et efficaces aux contingents de l'AMISOM et des Nations Unies, aux policiers et policières de l'Union africaine, à la MANUSOM et aux forces de sécurité somaliennes lors des opérations menées conjointement avec l'AMISOM. Dans ce dernier cas, les services du Bureau d'appui ont été financés par le fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la Mission de l'Union africaine en Somalie et des forces de sécurité somaliennes. Dans l'exécution de son mandat, le BANUS a assumé diverses fonctions d'appui : services administratifs, construction et entretien de bureaux et de logements, soins de santé, mise en place et maintenance des systèmes informatiques et des systèmes de communications, opérations de transport (aérien, maritime et terrestre), approvisionnement et reconstitution des stocks, lutte antimines et services de sécurité. Dans le tableau ci-dessous, les indicateurs de succès spécifiques aux opérations du BANUS sont marqués d'un astérisque [*].

Réalisation escomptée 1.1 : Fourniture de services rapides, efficaces, efficients et judicieux par le dispositif d'appui logistique de l'ONU à l'AMISOM et aux forces de sécurité somaliennes

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

1.1.1 Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (à l'exclusion des opérations de recherches et de sauvetage et des évacuations de malades et de blessés) (2016/17 : 106 % ; 2017/18 : ≥ 90 % ; 2018/19 : ≥ 90 %)

Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (à l'exclusion des opérations de recherches et de sauvetage et des évacuations de malades et de blessés) : 101 %

1.1.2 Engagements de l'exercice précédent annulés en pourcentage des engagements reportés d'exercices antérieurs (2016/17 : 9,6 % ; 2017/18 : ≤ 5 % ; 2018/19 : ≤ 5 %)

39 % des 68,8 millions de dollars d'engagements reportés ont été annulés. Ce chiffre s'explique principalement par la nécessité d'annuler les bons de commande relatifs à l'achat, en 2017/18, de véhicules blindés qui n'avaient pas pu être livrés dans les 12 mois et pour lesquels de nouveaux bons de commande avaient été établis en 2018/19 (8,4 millions de dollars) et par les retards liés à la sécurité qui ont affecté les travaux de construction de bâtiments en dur dans le complexe du BANUS situé à Mogadiscio (5,7 millions de dollars)

1.1.3 Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2016/17 : 30 % ; 2017/18 : 25 % \pm 5 % ; 2018/19 : 10 % \pm 2%)

Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus : 8,0 %

1.1.4 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2016/17 : 28 % ; 2017/18 : ≥ 32 % ; 2018/19 : ≥ 34 %)

Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international : 30 %

1.1.5 Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes soumis à recrutement international (2016/17 : aucun ; 2017/18 : ≤ 130 ; 2018/19 : ≤ 130)

Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques : 152 jours

Les services chargés de la gestion des ressources humaines continueront de former les responsables des postes à pourvoir et de les encourager à soumettre les candidats à des épreuves écrites afin d'accélérer l'examen des candidatures. Les efforts déployés au niveau mondial pour simplifier la procédure de recrutement dans Inspira, qui ont été lancés en août 2019, contribueront à réduire le nombre moyen de jours consacrés par les responsables des postes à pourvoir à la recommandation des candidats

1.1.6 Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes soumis à recrutement international (2016/17 : 54 ; 2017/18 : ≤ 48 ; 2018/19 : ≤ 48)

Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement sur une liste de réserve : 136

Les efforts déployés au niveau mondial pour simplifier la procédure de recrutement dans Inspira, qui ont été lancés en août 2019, contribueront à réduire le nombre de jours consacrés par les responsables des postes à pourvoir à la sélection des candidats

1.1.7 Note globale sur le tableau de bord environnemental du Département de l'appui opérationnel (2016/17 : non disponible ; 2017/18 : 100 ; 2018/19 : 100)

Note globale sur le tableau de bord environnemental du Département de l'appui opérationnel : 77 points

Ce résultat inférieur aux prévisions s'explique par une situation opérationnelle difficile qui est due à des problèmes de sécurité et à l'hostilité du terrain. Il convient toutefois de noter que cette note (77 points) constitue une amélioration considérable par rapport à l'exercice 2017/18, puisqu'elle a augmenté de plus de 30 %. Le BANUS continuera de prendre des mesures dans les domaines pour lesquels des progrès doivent encore être faits et notamment dans celui de l'énergie ; il faudrait mieux synchroniser les groupes électrogènes et utiliser davantage les énergies renouvelables que les groupes électrogènes diesel (il convient de noter que les énergies renouvelables sont actuellement utilisées pour le matériel de communication). Il faudrait également réduire la production de déchets solides et améliorer la gestion des déchets dans les endroits éloignés où les risques sont plus élevés, en s'appuyant sur l'expérience acquise par la mission à l'occasion de la mise en place de déchetteries dans les centres de secteur. Le BANUS continuera également d'assurer une gestion rigoureuse des eaux usées. Il a obtenu des résultats relativement satisfaisants pour ce qui est des pratiques dont l'incidence était la plus étendue et des systèmes de gestion de l'environnement

1.1.8 Pourcentage de tous les problèmes en matière d'informatique et de communications résolus dans les délais impartis en fonction de leur degré de gravité (élevé, moyen ou faible) (2016/17 : non disponible ; 2017/18 : ≥ 85 % ; 2018/19 : ≥ 85 %)

Pourcentage des problèmes en matière d'informatique et de communications résolus dans les délais impartis en fonction de leur degré de gravité (élevé, moyen ou faible) : 86 %

1.1.9 Respect des dispositions de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2016/17 : 0 % ; 2017/18 : 100 % ; 2018/19 : 100 %)

Respect des dispositions de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain : 90 %

1.1.10 Note globale concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel du Département de l'appui opérationnel (2016/17 : 1 775 ; 2017/18 : $\geq 1 800$; 2018/19 : $\geq 1 800$)

Note globale concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel du Département de l'appui opérationnel : 1 922

1.1.11 Taux de respect des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks de rations (2016/17 : 97 % ; 2017/18 : ≥ 95 % ; 2018/19 : ≥ 95 %)

Taux de respect des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks de rations : 98 %

1.1.12 Nombre d'équipes de neutralisation d'engins explosifs, y compris improvisés, de l'AMISOM déployées dans 6 secteurs (2016/17 : 18 ; 2017/18 : 18 ; 2018/19 : 18)*

Le Service de la lutte antimines a déployé 18 équipes spécialisées de neutralisation, d'enlèvement et de destruction des engins explosifs dans les 6 secteurs*

1.1.13 Pourcentage des engagements du Pacte du BANUS avec l'AMISOM respectés (2016/17 : 60 % ; 2017/18 : 80 % ; 2018/19 : 80 %)*

Pourcentage des engagements du Pacte du BANUS avec l'AMISOM respectés : 80 %*

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Amélioration des services		
Exécution du plan d'action pour l'environnement dans la zone de la mission, conformément à la stratégie environnementale du Département de l'appui opérationnel	Oui	Le plan d'action pour l'environnement de l'exercice 2018/19 a été exécuté avec succès, conformément à la stratégie environnementale du Département de l'appui opérationnel
Services de transports aériens		
Exploitation et entretien de 20 appareils (7 avions et 13 hélicoptères)	16	Le BANUS a assuré l'exploitation et l'entretien de 16 aéronefs (4 avions et 12 hélicoptères). Les 3 hélicoptères militaires qui devaient être fournis en vertu de lettres d'attribution font toujours l'objet de négociations avec le pays fournisseur de contingents. Toutefois, 2 hélicoptères supplémentaires ont été déployés à des fins d'opérations logistiques pendant l'exercice
Fourniture d'un total de 11 162 heures de vol prévues (9 012 par des prestataires commerciaux et 2 150 par des prestataires militaires) pour tous types de services (transport de passagers, fret, patrouilles et observation, recherches et sauvetage, et évacuations sanitaires primaires et secondaires)	12 160	Le BANUS a assuré tous les types de services (transport de passagers, fret, patrouilles et observation, recherche et sauvetage et évacuations sanitaires primaires et secondaires)
	10 992	Heures assurées par des prestataires commerciaux
	1 168	Heures assurées par des prestataires militaires
Contrôle du respect des règles de sécurité aérienne pour 20 avions et 131 aérodromes et aires d'atterrissage	16	Le BANUS a contrôlé le respect des règles de sécurité aérienne pour :
	145	Avions
		Aérodromes et aires d'atterrissage
Services budgétaires, financiers et d'établissement de rapports		
Fourniture de services budgétaires, financiers et comptables pour un budget de 568,7 millions de dollars, conformément aux délégations de pouvoirs	Oui	Le BANUS a assuré des services budgétaires, financiers et comptables pour un budget de 558,2 millions de dollars
Services au personnel civil		
Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 560 membres du	507	En moyenne, le BANUS a fourni des services de gestion des ressources humaines à : Civils, à savoir :

personnel civil (351 agents recrutés sur le plan international, 189 agents recrutés sur le plan national et 20 Volontaires des Nations Unies), notamment un appui en matière de traitement des indemnités, prestations et avantages, de voyages, de recrutement, de gestion des postes, d'établissement du budget, de formation et de gestion de la performance du personnel

Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures

Services d'entretien et de remise en état pour 150 sites répartis sur 7 implantations

Exécution de 10 projets de construction, de rénovation et d'aménagement, notamment des travaux de sécurisation des camps de centre de secteur à Kismayo, Jawhar, Baidoa, Beledweyne et Dhooble ; aménagement de la clôture d'enceinte de l'aéroport international de Mogadiscio ; réimplantation des installations situées à moins de 150 mètres des pistes de l'aéroport international de Mogadiscio ; développement d'une base logistique à Mombasa ; forage de puits dans les secteurs 1 à 6

Exploitation et entretien de 425 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et de 1 site de production d'énergie solaire

Exploitation et entretien de 56 stations d'épuration des eaux usées appartenant à l'ONU réparties sur 9 sites et de 150 installations de purification de l'eau appartenant à l'ONU réparties sur 40 sites

Exploitation et entretien de 38 cuisines de campagne appartenant à l'ONU, réparties sur 45 sites

Fourniture d'un soutien génie à l'AMISOM (approvisionnement en fournitures pour la défense des périmètres et alimentation en eau et en électricité) dans 80 bases opérationnelles avancées au maximum, réparties sur 6 sites

322 Agents recrutés sur le plan international

167 Agents recrutés sur le plan national

18 Volontaires des Nations Unies

Oui Le BANUS a assuré des services d'entretien et de remise en état pour 150 sites répartis sur 7 implantations

Oui Les projets de construction, de rénovation et d'aménagement, notamment les travaux de sécurisation des camps de centre de secteur, ont été menés à bien à Baidoa, Beledweyne, Dhooble, Kismayo et Jawhar. Des progrès ont également été faits dans l'aménagement de la clôture d'enceinte de l'aéroport international de Mogadiscio : un mur a été construit. Au cours de l'exercice, le BANUS n'a pas pu réimplanter les installations situées à moins de 150 mètres des pistes de l'aéroport international de Mogadiscio, mais le forage de puits dans les secteurs 1 à 6 a commencé et le taux d'exécution de ce projet est de 60 %

Oui Le BANUS n'a exploité et entretenu que 360 groupes électrogènes appartenant à l'ONU, puisque la procédure d'achat est toujours en cours pour 50 autres groupes électrogènes

Faute de contrat-cadre, 1 site de production d'énergie solaire n'a pas été achevé. Il devrait l'être pendant l'exercice 2019/20

Oui Le BANUS a exploité et entretenu 42 stations d'épuration des eaux usées appartenant à l'ONU et desservant 45 sites et 140 installations de purification de l'eau appartenant à l'ONU et réparties sur 37 sites

Oui Le BANUS a exploité et entretenu 38 cuisines de campagne appartenant à l'ONU, réparties sur 45 sites

Oui Le BANUS a fourni un soutien génie à l'AMISOM (approvisionnement en fournitures pour la défense des périmètres) dans 38 bases opérationnelles avancées. Il a assuré l'alimentation en eau et en électricité de 71 bases. Par ailleurs, il a fourni aux

forces de sécurité somaliennes, en appliquant la formule du recouvrement des coûts, des fournitures pour la défense des périmètres de 16 sites

Services de gestion du carburant

Gestion de la distribution et du stockage de 43,7 millions de litres de carburant (8,9 millions de litres pour les opérations aériennes, 81 875 litres pour les transports maritimes ou fluviaux, 15,2 millions de litres pour les transports terrestres et 19,5 millions de litres pour les groupes électrogènes et autres installations) et de lubrifiants, dans des points de distribution et installations de stockage répartis sur 9 sites	31,8 millions	De litres de carburant ont été distribués et stockés dans des points de distribution et installations de stockage répartis sur 15 sites, dont :
	0,1 million	De litres pour les transports maritimes ou fluviaux
	8,2 millions	De litres pour les opérations aériennes
	9,4 millions	De litres pour les transports terrestres
	14,1 millions	De litres pour les groupes électrogènes et autres installations

Services de technologies géospatiales, d'informatique et de télécommunications

Gestion et entretien de 19 répéteurs-émetteurs à ultra-haute fréquence, de 4 398 radios en réseau multiplex, dont 3 635 radios portatives, 558 radios mobiles pour véhicules et 205 radios fixes		Le BANUS a fourni le matériel ci-après, ainsi que des services d'assistance connexes :
	21	Répéteurs-émetteurs à ultra-haute fréquence
	4 398	Radios en réseau multiplex
	3 635	Radios portatives
	558	Radios mobiles pour véhicules
	205	Radios fixes
Exploitation et entretien d'un réseau permettant d'assurer des services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données, notamment 20 microterminaux VSAT et 60 liaisons hertziennes, et fourniture de 7 locaux techniques mobiles modulaires et de 22 systèmes de communication modulaires		Le BANUS a exploité et entretenu le réseau permettant d'assurer des services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données et notamment :
	22	Microterminaux VSAT
	60	Liaisons hertziennes
	7	Locaux techniques mobiles modulaires
	95	Systèmes de communication modulaires
		Les 2 microterminaux VSAT supplémentaires reliaient le Centre de services mondial à Arabiska et à Maslah
Gestion et entretien de services de transmission voix-données entre 15 bataillons de l'AMISOM au maximum et les principales bases d'appui de la Mission, y compris l'aéroport, le port, la Villa Somalia, l'Académie et les sites K-4 à Mogadiscio	Oui	Le BANUS a assuré la gestion et l'entretien de services de transmission voix-données entre 15 bataillons de l'AMISOM au maximum et les principales bases d'appui de la Mission, y compris l'aéroport, le port, la Villa Somalia, l'Académie et les sites K-4 à Mogadiscio

Fourniture de services de liaison louée entre Mogadiscio et Nairobi, Mombasa, la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et le Centre Informatique et communications des Nations Unies à Valence (Espagne) et fourniture d'une connexion Internet rapide à Mogadiscio (155 mégabits par seconde) et à l'état-major de secteur en Somalie ; fourniture d'une connexion Internet haut débit à faible temps de latence (150/150 mégabits par seconde) à Mogadiscio et dans 6 états-majors de secteur pour remplacer la fibre optique dans les secteurs

Fourniture de services d'appui et de maintenance pour 7 réseaux locaux et 1 réseau étendu, sur 25 sites

Services d'appui et d'entretien d'un réseau de transmissions haute fréquence pour 10 900 membres de l'Armée nationale somalienne via un réseau de liaison de l'AMISOM et le centre d'opérations conjoint, le quartier général, les états-majors de secteur et les états-majors de brigade de l'Armée nationale somalienne, comprenant jusqu'à 15 radios fixes à haute fréquence

Analyse de données géospatiales portant sur une surface de 600 000 km², mise à jour des couches topographiques et thématiques et production de 300 cartes

Fourniture de services d'appui et de maintenance pour 80 serveurs virtuels, 1 110 ordinateurs et 296 imprimantes au maximum pour un effectif moyen de 1 951 utilisateurs finals de la BANUS, du Service de la lutte antimines et de l'AMISOM, ainsi que pour 483 appareils permettant aux membres des contingents et à d'autres membres du personnel de travailler sur le terrain, et fourniture d'autres services communs

Fourniture de services d'administration pour l'application du programme de communication stratégique de l'AMISOM, de la MANUSOM et du BANUS

Oui Le BANUS a assuré des services de liaison louée entre Mogadiscio, Nairobi et Mombasa, la Base de soutien logistique des Nations Unies et le Centre Informatique et communications des Nations Unies
Le débit à Mogadiscio a été augmenté en mai 2019, passant de 155 à 305 mégabits par seconde, pour répondre à la demande du personnel autant que pour faciliter le passage à une nouvelle suite logicielle. Pour ce qui est de la connexion Internet haut débit à faible temps de latence, la vitesse a été augmentée de 50 mégabits par seconde à Mogadiscio, portant le débit à 200 mégabits par seconde, et ces services ont été fournis aux 6 états-majors de secteur

Oui Le BANUS a assuré des services d'appui pour 11 réseaux locaux à Nairobi, Mombasa, Wadajir et Hargeysa ainsi que dans 6 états-majors de secteur

Oui Le BANUS a assuré l'appui et l'entretien d'un réseau de transmissions haute fréquence pour 10 900 membres de l'Armée nationale somalienne et des forces de sécurité somaliennes via un réseau de liaison de l'AMISOM et le centre d'opérations conjoint, le quartier général, les états-majors de secteur et les états-majors de brigade de l'Armée nationale somalienne, comprenant jusqu'à 15 radios fixes à haute fréquence

Oui Le BANUS a analysé des données géospatiales portant sur une surface de 600 000 km², a mis à jour les couches topographiques et thématiques et produit 310 cartes

Le BANUS a fourni des services d'appui pour :

- 94 Serveurs virtuels
- 1 110 Ordinateurs destinés au personnel
- 296 Imprimantes destinées au personnel
- 483 Appareils destinés aux membres des contingents et à d'autres membres du personnel

Oui Le BANUS a fourni de manière ininterrompue des services de communication stratégique et d'information à l'AMISOM, à la MANUSOM et en a lui-même bénéficié : il a géré l'administration et l'exécution des contrats de communication et

d'information et permis une disponibilité permanente des services contractuels dans toute la zone d'opérations à Mogadiscio et dans les secteurs

Au cours de l'exercice considéré, il a également mis la dernière main à 6 contrats avec des sous-traitants portant sur des services de communication stratégique et d'information, pour une période de 3 ans, afin de remplacer des contrats arrivés à expiration

Services médicaux

Exploitation et entretien de formations sanitaires appartenant à l'ONU (6 dispensaires de niveau I et 1 formation de niveau I+) et appui aux formations sanitaires de l'AMISOM (30 dispensaires de niveau I, 5 hôpitaux de niveau II, 1 formation de niveau I+) et à 8 postes de soins d'urgence et de premiers secours sur 32 sites

Le BANUS a fourni un appui logistique et des services d'entretien pour :

- 21 Dispensaires de niveau I de l'AMISOM
- 4 Hôpitaux de niveau II de l'AMISOM à Mogadiscio, Dhooble, Baidoa et Beledweyne
- 5 Centres de niveau I appartenant à l'ONU à Baidoa, Beledweyne, Kismayo, Garoowe et Jawhar. Le déploiement de personnel ayant été retardé, le dispensaire de niveau I appartenant à l'ONU de Dhooble n'a pas encore été mis en place
- 1 Hôpital de niveau I+ utilisé par l'ONU à Mogadiscio était exploité par un prestataire de services médicaux sous contrat

Suivi des relations contractuelles avec 5 hôpitaux de niveau III à Nairobi, 1 hôpital de niveau III à Mombasa et 1 hôpital de niveau IV à Johannesburg (Afrique du Sud) ; et maintenance des dispositifs d'évacuation sanitaire secondaire vers des formations de niveau supérieur, y compris vers des hôpitaux de niveau III et IV dans 2 sites (Nairobi et Johannesburg), appuyée par une équipe d'évacuation sanitaire aérienne de 16 membres

- Oui Le BANUS a poursuivi ses relations contractuelles avec 5 hôpitaux de niveau III à Nairobi, 1 hôpital de niveau III à Mombasa et des formations de niveau III et IV dans 3 lieux situés en dehors de la zone de la mission, à savoir Le Caire, Nairobi et Doubaï (Émirats arabes unis). Le contrat qui le liait à 1 hôpital de niveau IV de Johannesburg (Afrique du Sud) a expiré le 8 novembre 2018 et est toujours en cours de renouvellement

Formation de 500 membres du personnel médical de l'AMISOM dans le cadre d'une éducation médicale permanente

- Oui Le BANUS a organisé et assuré la formation de 1 400 membres du personnel médical de l'AMISOM dans le cadre de son programme d'éducation médicale permanente

Lutte antimines et gestion des risques liés aux explosifs

Fourniture de services de gestion des risques liés aux explosifs et de moyens de réduction de la menace représentée par les engins explosifs improvisés, dans tous les secteurs, grâce à des conseillers techniques affectés dans les secteurs et au quartier général des forces, fourniture d'un

- Oui Le Service de la lutte antimines a fourni des services de gestion des risques liés aux explosifs et des moyens de réduction de la menace représentée par les engins explosifs improvisés dans tous les secteurs. Il a formé des équipes de neutralisation des explosifs et

ensemble de services adaptés à chaque secteur comprenant formation, mentorat et matériel spécialisé, de conseils techniques aux éléments précurseurs de la Mission, de chiens détecteurs d'explosifs et de moyens de neutralisation d'explosifs et amélioration des capacités stratégiques de l'AMISOM de fournir des directives relatives à la réduction de la menace que représentent les engins explosifs improvisés lors des opérations conjointes avec les forces de sécurité somaliennes

engins explosifs improvisés grâce à des conseillers techniques affectés dans les secteurs et au quartier général des forces et grâce à un ensemble de services adaptés à chaque secteur comprenant formation, mentorat et matériel spécialisé

Il a également déployé 17 équipes de chiens détecteurs d'explosifs qui ont aidé l'AMISOM à faire en sorte que les infrastructures vitales et stratégiques, notamment l'aéroport international de Mogadiscio et d'autres aéroports, bandes d'atterrissage et bases opérationnelles avancées, soient protégées. Il a continué de fournir à l'AMISOM, et aux forces de sécurité somaliennes lors des opérations menées conjointement avec l'AMISOM, des conseils stratégiques, opérationnels et tactiques au sujet de la menace associée aux risques d'explosion

Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Fourniture d'un appui à la planification et à l'approvisionnement pour l'achat de biens et de marchandises d'un montant estimatif de 187,7 millions de dollars ; réception, gestion et distribution ultérieure d'un maximum de 28 750 tonnes de marchandises pour la MANUSOM, le BANUS et l'AMISOM dans la zone de mission ; gestion, comptabilité et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et d'équipements dont le coût historique total est inférieur au seuil de 403 millions de dollars, conformément aux délégations de pouvoirs

Oui Le BANUS a assuré la gestion et la comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et d'équipements appartenant à l'ONU d'un coût historique de 408,8 millions de dollars, y compris l'inventaire physique et le rapprochement des comptes concernant les équipements et les immobilisations corporelles, et la communication des informations financières y relatives

Services au personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 20 586 militaires des contingents, 200 membres de la police et 840 membres d'unités de police constituées de l'AMISOM et de 70 militaires des Nations Unies

Oui Au total, 16 415 membres des contingents de l'AMISOM ont été relevés et ont quitté la Somalie, et 16 923 membres des contingents et 196 membres de la police de l'AMISOM ainsi que 43 militaires des Nations Unies ont été déployés en Somalie

La rotation de 1 bataillon issu d'un pays qui fournit des contingents à l'AMISOM (1 000 membres) et de 2 bataillons issus d'un autre pays (1 761 membres) a été repoussée à la première moitié de l'exercice 2019/20 à la demande des pays concernés

Inspection, vérification et établissement de rapports concernant le matériel appartenant aux contingents et le respect des dispositions relatives

Oui Le BANUS a procédé à l'inspection, à la vérification et à l'établissement de rapports concernant le matériel majeur appartenant

au soutien autonome pour toutes les unités militaires de l'AMISOM et des Nations Unies

aux contingents et veillé au respect des dispositions relatives au soutien autonome pour toutes les unités militaires de l'AMISOM et des Nations Unies, conformément au Manuel relatif au matériel appartenant aux contingents

Il a inspecté et vérifié 24 878 unités de matériel majeur et de matériel de soutien autonome pour toutes les unités militaires de l'AMISOM

Fourniture et stockage de rations, de rations de combat et d'eau pour un effectif moyen de 43 agents en tenue des Nations Unies et de 21 626 agents en tenue de l'AMISOM (militaires et unités de police constituées)

Oui Le BANUS a assuré la fourniture et le stockage de 17 903 tonnes de rations, de rations de combat et d'eau dans 6 secteurs pour un effectif moyen de 32 membres du personnel militaire des Nations Unies et de 20 919 agents en tenue de l'AMISOM

Ce chiffre inférieur aux prévisions est principalement dû au retrait de troupes et au retard pris dans le déploiement d'unités de police constituée supplémentaires

Soutien au traitement des indemnités et des prestations pour un effectif moyen de 43 agents en tenue des Nations Unies, 21 626 agents en tenue de l'AMISOM (militaires et unités de police constituées) et 6 agents fournis par des gouvernements

Oui Le BANUS a appuyé le traitement des indemnités et des prestations pour un effectif moyen de 32 agents en tenue des Nations Unies, 20 919 agents en tenue de l'AMISOM et 6 agents fournis par des gouvernements

Dans le cadre de sa stratégie de prestation de services pour 2019, la Section de la gestion des ressources humaines du BANUS a renforcé ses programmes de communication et de sensibilisation des clients en organisant des ateliers et des sessions de formation conçus pour améliorer les relations avec les clients et la satisfaction de ces derniers. Il a notamment organisé des ateliers programmés et des entretiens individuels avec des agents en tenue à Mogadiscio et dans les secteurs et bureaux régionaux

Formation (préalable au déploiement, dans les missions et en cours d'emploi) dispensée à 3 097 militaires de l'AMISOM, notamment sur la sûreté et le combat aériens, le contrôle des mouvements, l'informatique et les communications, les rations, la restauration, le carburant, les fournitures générales, les transports, la logistique, la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et la déontologie et la discipline

Oui Le BANUS a fourni à 2 640 membres du personnel de l'AMISOM une formation et un appui en cours de mission sur des sujets tels que les politiques obligatoires de l'ONU et de l'Union africaine, la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, l'exploitation et les atteintes sexuelles, la déontologie et la discipline, la restauration, la dengue, les premiers secours, l'informatique et les communications, la sécurité aérienne, la lutte contre les incendies et l'entretien des véhicules. L'objectif consistant à former 3 097 membres du personnel n'a pas pu être atteint parce que le BANUS ne disposait pas de contrats en matière de transports aériens,

de contrôle des mouvements et de formation médicale

Services de gestion des véhicules et de transport terrestre

Exploitation et entretien de 601 véhicules appartenant à l'ONU (194 véhicules légers, 155 véhicules à usage spécial, 10 ambulances, 39 véhicules blindés de transport de troupes, 30 véhicules blindés, 66 unités de matériel du génie, 78 unités de matériel de manutention et 29 remorques), dans 6 ateliers répartis sur 6 sites ; 397 unités de matériel appartenant à des partenaires (42 véhicules légers, 154 véhicules à usage spécial, 22 ambulances, 86 véhicules blindés de transport de troupes, 12 unités de matériel de manutention, 59 remorques et 22 unités de matériel du génie) et 3 ateliers mobiles destinés à l'entretien des véhicules

Le BANUS a exploité et entretenu du matériel appartenant à l'ONU et à des partenaires, comme indiqué ci-après

- 824 592 véhicules appartenant à l'ONU, à savoir 196 véhicules légers, 173 véhicules à usage spécial, 3 ambulances, 29 véhicules blindés de transport de troupes, 46 véhicules blindés, 59 unités de matériel du génie, 57 unités de matériel de manutention et 29 remorques
- 232 unités de matériel appartenant à des partenaires, à savoir 31 véhicules légers, 83 véhicules à usage spécial, 2 ambulances, 69 véhicules blindés de transport de troupes, 2 unités de matériel de manutention, 20 remorques et 25 unités de matériel du génie

Sécurité

Fourniture de services de sécurité 24 heures sur 24 sur les sites suivants : Base de soutien logistique de Mombasa ; aéroport Wilson de Nairobi ; Mogadiscio, Kismayo, Baidoa, Beledweyne et Jawhar

- Oui Le BANUS a fourni des services de sécurité 24 heures sur 24 à la Base de soutien logistique de Mombasa, à l'aéroport Wilson de Nairobi et à Mogadiscio, Kismayo, Baidoa, Beledweyne et Jawhar

Fourniture de services de protection rapprochée à 3 hauts fonctionnaires de l'ONU et aux personnalités en visite

- Oui Le BANUS a fourni 24 heures sur 24 des services de protection rapprochée à 3 hauts fonctionnaires de l'ONU et aux personnalités en visite

Coordination des déplacements des convois terrestres pour le personnel du Bureau se rendant sur différents sites de l'AMISOM, au moins deux fois par jour ouvrable

- 480 Déplacements de convois terrestres ont été appuyés. Le BANUS a aussi appuyé de nombreuses missions aériennes

Réalisation escomptée 1.2 : Fourniture de services d'appui administratif, technique et logistique rapides, efficaces, efficients et adaptés à la MANUSOM

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.2.1 Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (à l'exclusion des opérations de recherche et de sauvetage et des évacuations de malades et de blessés) (2016 : 94 % ; 2017 : ≥ 90 % ; 2018 : ≥ 90 %)

Pourcentage des heures de vol approuvées par la MANUSOM qui ont été utilisées en 2018 (à l'exclusion des opérations de recherches et de sauvetage et des évacuations de malades et de blessés) : 101 %

1.2.2 Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2016 : 26 % ; 2017 : 23 % \pm 5 % 2018 : 19 % \pm 3 %)

À la MANUSOM, pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui n'étaient pas pourvus en 2018 : 6,8 %

1.2.3 Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes soumis à recrutement international (2016 : 48 ; 2017 : ≤48 ; 2018 : ≤ 48)

1.2.4 Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes soumis à recrutement international (2016 : 263 ; 2017 : ≤130 ; 2018 : ≤ 130)

1.2.5 Pourcentage de tous les problèmes en matière d'informatique et de communications résolus dans les délais impartis en fonction de leur degré de gravité (élevé, moyen ou faible) (2016 : ≥ 85 % ; 2017 : ≥ 85 % ; 2018 : ≥ 85 %)

1.2.6 Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents dont l'hébergement est fourni par l'ONU et est conforme aux normes, comme prévu dans le mémorandum d'accord (2016 : 100 % ; 2017 : 100 % ; 2018 : 100 %)

1.2.7 Taux de respect des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations, ainsi qu'à la gestion des stocks de rations (2016 : ≥ 95 % ; 2017 : ≥ 95 % ; 2018 : ≥ 95 %)

1.2.8 Pourcentage des engagements du Pacte du BANUS avec la MANUSOM respectés (2016 : non disponible ; 2017 : 60 % ; 2018 : 80 %)*

À la MANUSOM, nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement sur une liste de réserve en 2018 : 68

Les efforts déployés au niveau mondial pour simplifier la procédure de recrutement dans Inspira, qui ont été lancés en août 2019, contribueront à réduire le nombre de jours consacrés par les responsables des postes à pourvoir à la sélection des candidats

À la MANUSOM, nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour 30 postes soumis à recrutement international en 2018 : 109

À la MANUSOM, pourcentage de tous les problèmes en matière d'informatique et de communications résolus dans les délais impartis en fonction de leur degré de gravité (élevé, moyen ou faible) en 2018 : 86 %

En 2018, 100 % des 530 membres de l'Unité de gardes des Nations Unies de la MANUSOM bénéficiaient d'un hébergement fourni par l'ONU et conforme aux normes, comme prévu dans le mémorandum d'accord

À la MANUSOM, taux de respect des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks de rations en 2018 : 98 %

Pourcentage des engagements du Pacte du BANUS avec la MANUSOM respectés en 2018 : 80 %*

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non ou
nombre Observations

Services de transports aériens

Exploitation et entretien de 4 appareils (2 avions et 2 hélicoptères)

4 Le BANUS a assuré l'exploitation et l'entretien de 4 appareils pour la MANUSOM (2 avions et 2 hélicoptères)

Fourniture d'un total prévu de 1 155 heures de vol par des prestataires commerciaux pour les vols de passagers et de marchandises

1 173 Heures de vol effectives ont été fournies par des prestataires commerciaux à la MANUSOM pour le compte du BANUS pour le transport de passagers et de marchandises

Contrôle des normes de sécurité aérienne pour 4 aéronefs

4 Aéronefs ont fait l'objet d'un contrôle du respect des normes de sécurité aérienne

Services budgétaires, financiers et d'établissement de rapports

Fourniture de services budgétaires, financiers et comptables pour un budget net de 99,5 millions de dollars en 2018 compte tenu des délégations de pouvoirs

Oui Le BANUS a appuyé l'élaboration du budget de la MANUSOM pour 2018 conformément aux directives et instructions stratégiques et en a assuré l'exécution et le suivi en continu, dans la limite des pouvoirs délégués

Services au personnel civil

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal proposé de 293 membres du personnel civil pour 2018 (168 membres recrutés sur le plan international, 121 membres recrutés sur le plan national et 4 Volontaires des Nations Unies), notamment un appui en matière de traitement des indemnités, prestations et avantages, de voyages, de recrutement, de gestion des postes, d'établissement du budget, de formation et de gestion de la performance du personnel

Oui En 2018, le BANUS a fourni des services de gestion des ressources humaines à 242 membres du personnel de la MANUSOM (152 membres recrutés sur le plan international, 86 membres recrutés sur le plan national et 4 Volontaires des Nations Unies)

Services de gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 5,5 millions de litres de carburant (1,7 million de litres pour les opérations aériennes, 0,6 million de litres pour les transports terrestres et 3,2 millions de litres pour les générateurs et autres installations) et de lubrifiants dans les points de distribution et installations de stockage de 5 sites

Oui Le BANUS a fourni 4,7 millions de litres de carburant à la MANUSOM (1,4 million de litres pour les opérations aériennes, 1,3 million de litres pour les transports terrestres et 2,0 millions de litres pour les générateurs et autres installations) dans les points de distribution et installations de stockage de 15 sites, y compris dans les installations de stockage de carburant stratégiques

Services de technologies géospatiales, d'informatique et de télécommunications

Fourniture et assistance au fonctionnement de 365 radios portatives et de 65 radios mobiles pour véhicules

Oui Le BANUS a pris en charge 365 radios portatives pour le personnel de la MANUSOM ainsi que 65 radios mobiles pour véhicules

Fourniture et assistance au fonctionnement de 423 appareils et 77 imprimantes destinés à un effectif moyen de 330 utilisateurs finals civils et en tenue, et de 20 appareils permettant aux membres des contingents de travailler sur le terrain, ainsi que d'autres services communs

Oui Le BANUS a fourni une assistance au fonctionnement de 411 appareils et 77 imprimantes destinés au personnel de la MANUSOM et de 20 appareils permettant aux membres des contingents de travailler sur le terrain, ainsi que d'autres services communs

Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Fourniture d'un appui à la planification et à l'approvisionnement pour l'achat de biens et de marchandises d'un montant estimatif de

Oui Le BANUS a fourni un appui à la planification et à l'approvisionnement pour l'achat de biens et de marchandises d'un montant estimatif de 17,0 millions de dollars

12,7 millions de dollars, compte tenu des délégations de pouvoirs

pour la MANUSOM, compte tenu des délégations de pouvoirs

Services au personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum de 530 militaires des contingents autorisés, 14 membres de la police des Nations Unies et 22 agents fournis par les gouvernements

Oui Au total, 530 membres de l'Unité de gardes des Nations Unies relevant de la MANUSOM ont été déployés en Somalie, tandis que 528 autres ont été relevés et ont quitté le pays. Par ailleurs, 14 membres du personnel de police des Nations Unies et 22 membres du personnel fourni par des gouvernements ont été relevés à bord d'avions de ligne

Fourniture et stockage de rations, de rations de combat et d'eau pour un effectif moyen de 530 militaires des contingents

Oui Le BANUS a fourni environ 447 tonnes de rations, de rations de combat et d'eau pour un effectif moyen de 520 membres des contingents de la MANUSOM

Soutien au traitement des indemnités et des prestations pour un effectif moyen de 530 militaires, 14 membres du personnel de police et 20 agents fournis par les gouvernements

Oui Le BANUS a appuyé le traitement des indemnités et des prestations pour le compte de la MANUSOM pour un effectif moyen de 530 militaires, 14 membres du personnel de police et 20 agents fournis par les gouvernements

Services de gestion des véhicules et de transport terrestre

Exploitation et entretien de 110 véhicules appartenant à l'ONU (34 véhicules légers, 8 véhicules à usage spécial, 2 véhicules blindés de transport de troupes, 64 véhicules blindés, ainsi que 2 autres véhicules spécialisés)

Oui Le BANUS a exploité et entretenu des véhicules appartenant à l'ONU pour le compte de la MANUSOM, à savoir 43 véhicules légers, 7 véhicules à usage spécial, 2 véhicules blindés de transport de troupes, 54 véhicules blindés et 1 autre véhicule spécialisé. 3 biens ont été réformés pendant l'exercice

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	157 807,6	136 620,3	21 187,3	13,4
Police de l'Union africaine	245,9	0,0	245,9	100,0
Unités de police constituées de l'Union africaine	7 716,5	4 534,2	3 182,3	41,2
Total partiel	165 770,0	141 154,5	24 615,5	14,8
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	67 208,8	70 709,3	(3 500,5)	(5,2)
Personnel recruté sur le plan national	6 737,8	8 294,0	(1 556,2)	(23,1)
Volontaires des Nations Unies	1 177,3	1 140,7	36,6	3,1
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	1 406,7	(1 406,7)	–
Personnel fourni par des gouvernements	232,2	202,7	29,5	12,7
Total partiel	75 356,1	81 753,4	(6 397,3)	(8,5)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	1 356,5	1 180,4	176,1	13,0
Voyages officiels	1 607,0	2 028,3	(421,3)	(26,2)
Installations et infrastructures	87 955,5	112 782,7	(24 827,2)	(28,2)
Transports terrestres	26 118,1	28 609,9	(2 491,8)	(9,5)
Opérations aériennes	75 565,5	64 068,4	11 497,1	15,2
Opérations maritimes ou fluviales	561,6	1 609,4	(1 047,8)	(186,6)
Communications et informatique	35 400,6	43 031,9	(7 631,3)	(21,6)
Santé	14 716,6	11 444,5	3 272,1	22,2
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	73 744,8	69 718,8	4 026,0	5,5
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	317 026,2	334 473,3	(17 448,1)	(5,5)
Montant brut	558 152,3	557 382,2	770,1	0,1
Recettes provenant des contributions du personnel	6 503,2	7 271,9	(768,7)	(11,8)
Montant net	551 649,1	550 110,3	1 538,8	0,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Montant net	558 152,3	557 382,2	770,1	0,1

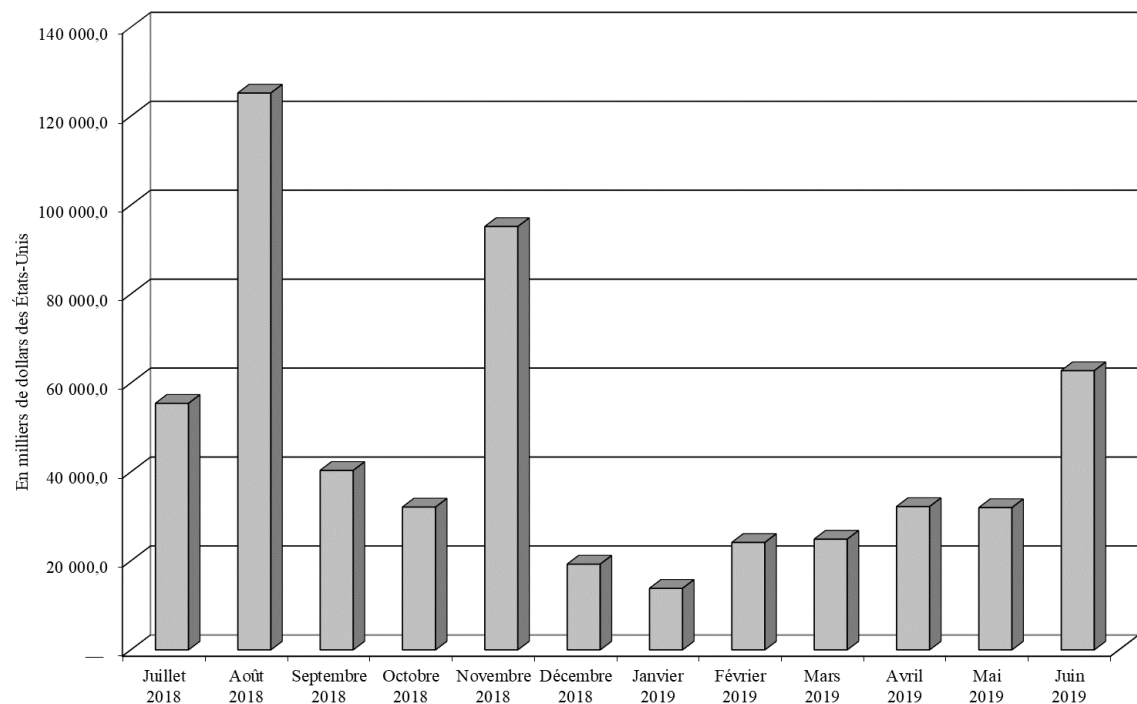
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	165 770,0	(23 851,4)	141 918 6
II. Personnel civil	75 356,1	6 397,7	81 753,8
III. Dépenses opérationnelles	317 026,2	17 453,7	334 479,9
Total	558 152,3	–	558 152,3
Pourcentage de réaffectations			4,3

49. Au cours de l'exercice considéré, des fonds ont été réaffectés à la catégorie II (Personnel civil) pour couvrir les dépenses effectives, supérieures aux prévisions, qui ont découlé de l'accélération des procédures de recrutement, laquelle s'est traduite par un taux de vacance de postes inférieur à celui prévu au budget. Des fonds ont aussi été réaffectés à la catégorie III (Dépenses opérationnelles), principalement pour couvrir les dépenses plus élevées que prévu au titre des installations et infrastructures, des transports terrestres, des opérations maritimes ou fluviales et l'informatique et les communications. Il a été possible de réaffecter des fonds depuis la catégorie I (Militaires et personnel de police), principalement en raison de dépenses inférieures aux prévisions au titre des voyages (déploiement, relève et rapatriement), des rations et du matériel appartenant aux contingents (soutien logistique autonome).

C. Évolution des dépenses mensuelles



50. Le pic d'août 2018 s'explique principalement par des engagements de dépenses supérieures aux prévisions au titre du matériel appartenant aux contingents (matériel majeur et soutien logistique autonome), des rations, de la location d'aéronefs et des services de lutte antimines. Le pic de novembre 2018 s'explique par des dépenses liées aux services de lutte antimines. Quant au pic de juin 2019, il s'explique principalement par des dépenses plus élevées que prévu au titre des installations et infrastructures et au titre des transports terrestres, du fait de l'achat de véhicules blindés.

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produit des placements	2 800,3
Produits divers ou accessoires	326,8
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	26 811,9
Total	29 939,0

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Observateurs militaires	–
Contingents	48 852,4
Unités de police constituées	2 220,8
Total partiel	51 073,2
Soutien logistique autonome	
Contingents	14 240,3
Unités de police constituées	376,1
Total partiel	14 616,4
Total	65 689,6

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces	–
Contributions volontaires en nature (non budgétisées) ^a	118 728,9
Total	118 728,9

^a Valeur estimative des terrains fournis au BANUS par les autorités locales pour la Base d'appui de Mombasa, les bureaux, les camps militaires et les centres de secteur en Somalie (114,5 millions de dollars), et exemptions de redevances d'aéroport, d'embarquement et de débarquement accordées en Somalie (4,2 millions de dollars).

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Contingents	21 187,3	13,4 %

51. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement à une sous-utilisation des crédits dans les rubriques suivantes : a) les rations, principalement en raison d'un nouveau contrat moins coûteux et de frais d'entreposage et de transport moins élevés que prévu (12,4 millions de dollars) ; b) le matériel appartenant aux contingents (soutien logistique autonome), essentiellement parce que les pays qui fournissent des contingents à l'AMISOM ont déployé des capacités de soutien logistique autonome en appliquant des normes moins strictes que prévu (9,6 millions de dollars) ; c) les voyages liés au déploiement, à la relève et au rapatriement, principalement en raison du report de la relève des contingents de l'AMISOM à l'exercice 2019/20 (3,8 millions de dollars).

52. La sous-utilisation des crédits a été partiellement contrebalancée par un dépassement de crédits a) au titre du matériel appartenant aux contingents (matériel majeur), parce qu'il a fallu rembourser à un pays fournissant des contingents à l'AMISOM du matériel majeur lui appartenant qui avait été perdu dans des hostilités (3,3 millions de dollars) ; b) au titre du transport et du déploiement du matériel appartenant aux contingents (1,3 million de dollars).

	<i>Écart</i>	
Police de l'Union africaine	245,9	100,0 %

53. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait qu'il a été possible de répondre aux besoins de rations de combat et d'eau en bouteille ou d'eau potable en tirant parti des ressources existantes et que la relève a été retardée.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées de l'Union africaine	3 182,3	41,2 %

54. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au report du déploiement de deux unités de police constituées.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
	(3 50,5)	(5,2 %)
Personnel recruté sur le plan international		

55. Le dépassement de crédits s'explique principalement par a) l'accélération des procédures de recrutement en vue de pourvoir des postes vacants, qui s'est traduite par un taux de vacance effectif moyen plus faible que celui prévu au budget approuvé pour l'exercice 2018/19 (8 % contre 11,6 %) ; b) des dépenses communes de personnel plus élevées que prévu, essentiellement en raison des droits à prestations liés au redéploiement de personnel de Mogadiscio à Nairobi au lendemain de l'attaque au mortier qui a frappé le complexe des Nations Unies de Mogadiscio en janvier 2019.

	<i>Écart</i>	
	(1 556,2)	(23,1 %)
Personnel recruté sur le plan national		

56. Le dépassement de crédits s'explique également par l'accélération des procédures de recrutement en vue de pourvoir les postes vacants, qui s'est traduite par un taux de vacance effectif moyen plus faible que celui prévu au budget approuvé pour l'exercice 2018/19 (à savoir 21,1 % pour les administrateurs et 9,3 % pour les agents des services généraux, contre 23,7 % et 13,9 % inscrits au budget, respectivement).

	<i>Écart</i>	
	(1 406,7)	-
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)		

57. Le dépassement de crédits s'explique principalement par les dépenses afférentes au personnel temporaire (autre que pour les réunions) engagé pour les activités d'appui à Umoja-Extension 2 et à la centralisation des fonctions au Siège après la mise en service d'Umoja.

	<i>Écart</i>	
	29,5	12,7 %
Personnel fourni par des gouvernements		

58. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au fait que les dépenses correspondant à l'indemnité de subsistance (missions) ont été moins élevées que prévu.

	<i>Écart</i>	
	176,1	13,0 %
Consultants		

59. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au fait que le BANUS a trouvé en interne le savoir-faire dont il avait besoin.

	<i>Écart</i>	
	(421,3)	(26,2 %)
Voyages officiels		

60. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que les déplacements des vacataires engagés pour assumer des fonctions essentielles dans le cadre du pilier Gestion de la prestation de services ont été plus nombreux que prévu et par le fait que des membres du personnel ont dû se déplacer pour mener les activités de renforcement des capacités de l'AMISOM qui auraient dû être effectuées par du personnel extérieur, comme prévu à l'origine dans le budget approuvé pour l'exercice 2018/19 au titre des fournitures, services et matériels divers.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(24 827,2)	(28,2 %)

61. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) la nécessité d'installer un toit de protection sur les installations hospitalières et de construire des bureaux et logements conformes aux normes de sécurité pour le personnel et les prestataires au lendemain de l'attaque au mortier qui a frappé le complexe des Nations Unies de Mogadiscio en janvier 2019 (20,7 millions de dollars) ; b) des dépenses plus élevées que prévu pour le remplacement des installations de traitement de l'eau et des eaux usées (4,3 millions de dollars).

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(2 491,8)	(9,5 %)

62. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) l'achat imprévu de 30 véhicules blindés, qui avaient été prévus dans le budget de l'exercice 2017/18 mais n'ont pas pu être livrés à temps (8,5 millions de dollars) ; b) des dépenses supérieures aux prévisions au titre des pièces de rechange (1,8 million de dollars).

63. Il a été en partie compensé par la sous-utilisation des crédits prévus au titre : a) des réparations et entretiens (4 millions de dollars) ; b) des carburants et lubrifiants (3,9 millions de dollars).

	<i>Écart</i>	
Opérations aériennes	11 497,1	15,2%

64. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement à des dépenses moins élevées que prévu pour : a) la location et l'exploitation d'hélicoptères, en raison du non-déploiement de 3 hélicoptères au cours de l'exercice 2018/19 (6,3 millions de dollars) ; b) la location et l'exploitation d'avions, en raison du report du déploiement d'un avion C-130 et de retards dans le renouvellement du contrat d'un avion DHC-7 (2,8 millions de dollars) ; c) les services, principalement en raison d'un nouveau contrat moins coûteux pour le système de suivi par satellite et d'une utilisation moins importante que prévu des aéronefs en dehors de la zone de la mission (1,3 million de dollars) ; d) les redevances d'atterrissage et de manutention au sol (1,0 million de dollars).

	<i>Écart</i>	
Opérations maritimes ou fluviales	(1 047,8)	(186,6 %)

65. Le dépassement de crédits s'explique principalement par la nécessité d'acquérir des conteneurs maritimes pour transporter les locaux préfabriqués conformes aux normes de sécurité destinés au personnel et aux prestataires au lendemain de l'attaque au mortier qui a frappé le complexe des Nations Unies de Mogadiscio en janvier 2019.

	<i>Écart</i>	
Communications et informatique	(7 631,3)	(21,6 %)

66. Le dépassement de crédits s'explique principalement par l'entretien du matériel informatique et du matériel de communication (8,7 millions de dollars) et par l'achat de matériel (6,5 millions de dollars) lié à l'acquisition d'une batterie d'interception de tirs de roquette, d'artillerie et de mortier pour Mogadiscio et les sites des secteurs

à la suite de l'attaque au mortier qui a frappé le complexe des Nations Unies de Mogadiscio en janvier 2019.

67. Il a été en partie compensé par des dépenses moins élevées que prévu au titre des télécommunications et des services de réseau, qui s'expliquent par des frais inférieurs aux prévisions pour les transpondeurs et par de nouveaux contrats à moindre coût pour la connexion à Internet (7,0 millions de dollars).

	<i>Écart</i>	
Santé	3 272,1	22,2 %

68. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement à des dépenses moins élevées que prévu au titre des fournitures médicales, en raison d'un nombre d'hospitalisations dans les installations médicales de niveau I et II de l'AMISOM inférieur aux prévisions ; et au titre des services médicaux, en raison d'un nombre d'évacuations médicales et d'hospitalisations inférieur aux prévisions au cours de l'exercice 2018/19 pour le personnel de l'AMISOM.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	4 026,0	5,5 %

69. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement à des dépenses moins élevées que prévu pour : a) les services divers, en raison principalement des retards pris dans la mise en œuvre des contrats d'externalisation pour la chaîne d'approvisionnement, les transports terrestres et les activités de renforcement des capacités de l'AMISOM (6,6 millions de dollars) ; b) le fret et les dépenses connexes diverses, principalement en raison d'un nouveau contrat à moindre coût pour les rations (3,4 millions de dollars).

70. Elle a été en partie contrebalancée par le fait que les dépenses liées aux services de détection des mines et de déminage ont été plus élevées que prévu, principalement en raison de la nécessité pour le Service de la lutte antimines d'engager deux prestataires et de se doter de davantage de chiens spécialement dressés pour soutenir les activités de lutte antimines de l'AMISOM (4,5 millions de dollars).

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

71. **En ce qui concerne le financement de l'appui apporté à l'AMISOM, à la MANUSOM et aux forces de sécurité somaliennes lors des opérations menées conjointement avec l'AMISOM, et des autres activités immédiates liées à une future opération de maintien de la paix des Nations Unies, il conviendrait que l'Assemblée générale :**

a) **se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, soit 770 100 dollars ;**

b) **se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2019, soit 29 939 000 dollars [produits des placements (2 800 300 dollars), produits divers ou accessoires (326 800 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (26 811 900 dollars)].**

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 73/325

(Résolution 73/325)

Décision ou demande

Mesures prises

Souligne l'importance que revêt l'exécution du budget des opérations de maintien de la paix envisagée dans sa globalité et prie le Secrétaire général de continuer d'appliquer les recommandations formulées par les organes de contrôle compétents et de rendre compte de la question dans ses rapports sur l'exécution du budget de ces opérations (par. 3)

Souligne l'importance du dispositif d'application du principe de responsabilité mis en place par le Secrétariat et prie le Secrétaire général de continuer à renforcer la gestion des risques et les contrôles internes pour ce qui est des budgets des opérations de maintien de la paix et de rendre compte de la question dans son prochain rapport (par. 4)

Le BANUS s'acquitte de son mandat dans les limites du budget approuvé par l'Assemblée générale. Cependant, il opère dans un environnement instable, et les militaires et le personnel de police de l'AMISOM à qui il apporte un appui sont dispersés dans tout le pays. De plus, les conditions de sécurité constituent un obstacle supplémentaire dans la fourniture d'un dispositif d'appui logistique à l'AMISOM. Le BANUS doit donc s'adapter à ces conditions pour s'acquitter effectivement de son mandat. Cette adaptation suppose une certaine flexibilité sur le terrain

Le Bureau d'appui continuera de donner suite aux recommandations des organes de contrôle pour améliorer son fonctionnement